



PÈRE TRIEST
ET SA
PERCEPTION
DES BONS
SOINS

FR. RENÉ STOCKMAN, f.c.



**PÈRE TRIEST
ET SA
PERCEPTION
DES BONS
SOINS**

FR. RENÉ STOCKMAN, f.c.



Abbé Triest, gravure, 1835, F.S. Goulu

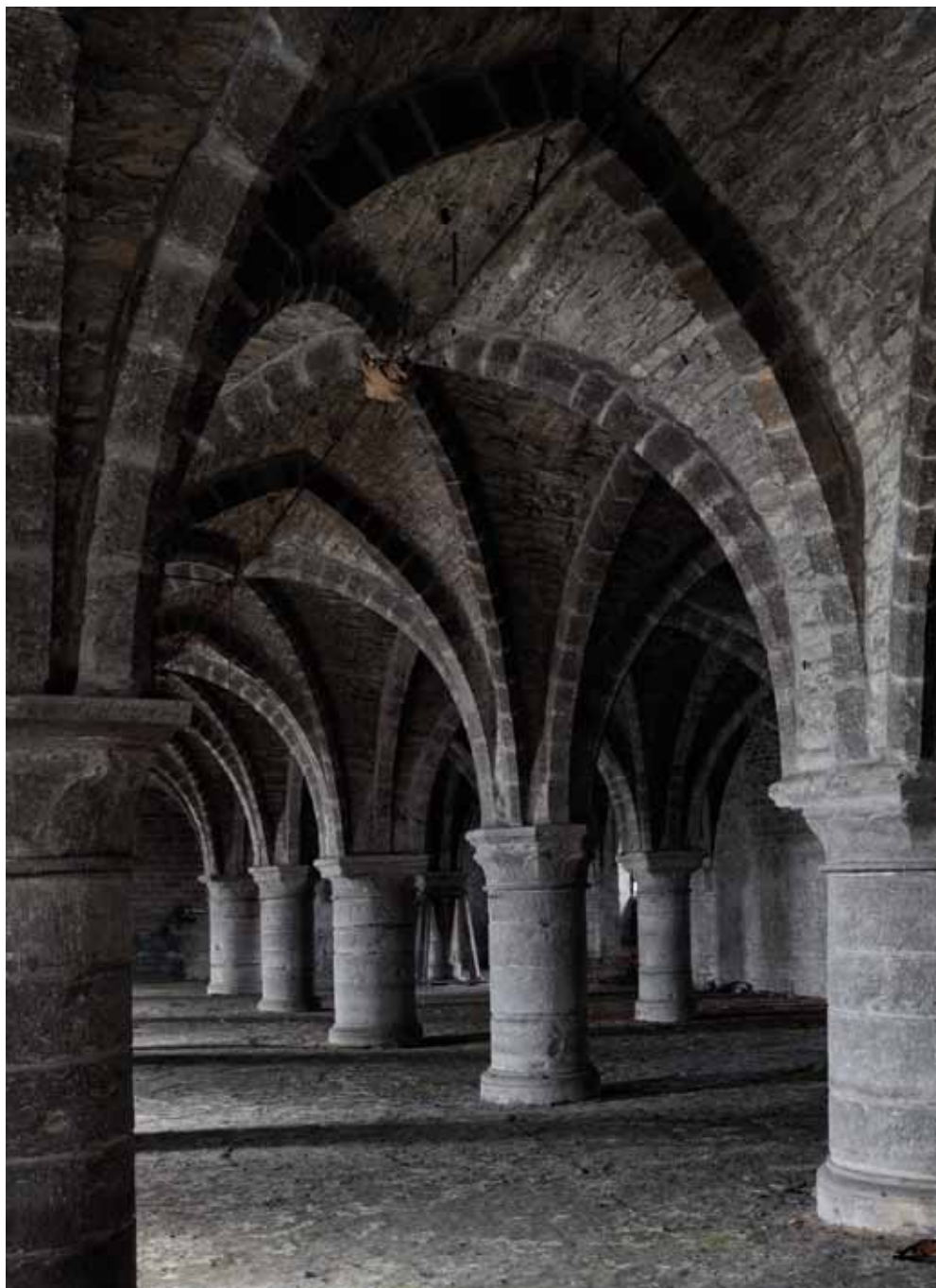
Père Triest et sa perception des bons soins

Le Père Triest, avec sa fondation de quatre congrégations très actives dans les soins pour personnes malades et démunies, a apporté une grande contribution à l'élaboration d'une approche plus humaine des gens qui, jusque-là étaient marginalisés dans la société : les malades mentaux, les personnes souffrant d'un handicap, les enfants trouvés et les pauvres ayant une maladie physique. La mission expresse des trois congrégations était les soins de santé, les soins aussi bien dans les hôpitaux qu'à domicile.

Dans ses règles monastiques qu'il a écrites pour ses frères et sœurs, ainsi que dans les conférences qu'il donnait et les lettres qu'il envoyait, il donnait des instructions précises sur la façon dont ils devaient prendre soin des malades. Il l'exprimait en points de vue, mots et concepts typiques pour un contexte ecclésiastique, monastique et propre à son époque. Mais derrière ses mots, qui sonnent peut-être un peu ringard et passé pour nos oreilles du XXI siècle, se cache une vision très particulière de ce que nous pourrions appeler aujourd'hui des bons soins. Des bons soins sont en tout temps importants, sera aujourd'hui formulé différemment qu'il y a 200 ans, mais devons toujours garder le bien-être total du patient à l'esprit. Et ce fut certainement la préoccupation du Père Triest : que ses frères et sœurs secouent les malades d'une manière humaine et fassent tout leur possible pour améliorer leur qualité de vie.

Nous voulons, dans une époque marquée par une haute technicité, dans laquelle les soignants ne parviennent pas toujours à faire progresser le professionnel et l'humain au même niveau, et dans laquelle une réification des soins est un réel danger, aussi en raison de restrictions financières, essayer de traduire dans les termes d'aujourd'hui les exigences des soins appropriés, comme le Père Triest le voyait et auquel il appelait ses aides-soignants.

Nous y découvrirons une vision très personnelle, d'une grande inspiration chrétienne, mais traduite en soins holistiques pour le prochain. Des soins pour l'ensemble de la personne, avec une grande attention à ses besoins personnels et soucieux d'être proche dans la souffrance, soulager cette souffrance et si possible la guérir : voici les ingrédients des bons soins comme les rêvait le Père Triest et qu'il a tenté de réaliser en son temps, avec l'aide de ses frères et sœurs. Si nous sommes capables de réaliser aujourd'hui aussi de tels soins, les malades progresseront et les aides-soignants réaliseront ce à quoi ils sont appelés dans leur service aux personnes malades.



Château de Gérard le Diable, 2015, photo Michiel De Cleene,
Musée Dr. Guislain, Gand

I. Les soins pour les personnes malades au cœur de notre vocation et mission

Dans la règle aussi bien pour les Sœurs que pour les Frères de la Charité, cela semble déjà très clair dès le préambule : les soins pour les personnes malades est en lien avec le cœur de notre vocation, outre la sanctification personnelle, c'est la façon d'amener le Royaume de Dieu sur Terre.

Chez les Sœurs de la Charité nous entendons : « Les Sœurs de la Charité de Jésus et Marie, établies dans la ville et le diocèse de Gand, et réunies dans le Sacré Cœur de Jésus, joindront sous la protection de la Très-Sainte Vierge Marie, de S. Vincent de Paul et de S. Bernard, la vie contemplative, pour autant que leurs devoir le permettront, à la vie active, laquelle consistera à servir les Malades indigents; à tenir et à soigner les Femmes aliénées ; à élever les Orphelins et autres pauvres Filles ; à tenir des écoles ; enfin à exercer toute sorte d'œuvres de Charité, selon l'esprit et la règle de S. Vincent de Paul » (Règle des Sœurs de la Charité de Jésus et Marie, 1833).

Nous l'entendons aussi clairement chez les Frères de la Charité : « Ils garderont à l'esprit que le but de la Congrégation est de servir les personnes âgées et malades de cet hospice, ainsi que d'autres œuvres de charité au service des pauvres et des misérables » (Règle des Frères Hospitaliers, 1808).

Outre cette formule très formelle, le Père Triest explique également comment interpréter cette vocation.

Déjà en 1813, fut établie un quatrième vœu pour les Sœurs de la Charité : le vœu de servir les pauvres malades et les nécessiteux. Le Père Triest l'a décrit sous forme de ques-

tion : « Savez-vous bien que les œuvres de charité s'appliquent à toutes les personnes pauvres et malades, sans exception, aussi à ceux des hôpitaux, de soigner et de servir les insensées, d'enseigner les enfants pauvres, ici ou ailleurs où vous serez envoyée par les supérieurs? Savez-vous qu'en plus des trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, vous devez faire un quatrième, à savoir : servir et secourir les pauvres malades et les nécessiteux d'après l'institution et la règle de cette congrégation, cette règle qui s'étend vers tous les malades, sans exception? » Triest a demandé, en soumettant la congrégation des Sœurs de la Charité pour approbation au Saint-Siège, qu'elles puissent, comme les contemplatives, prononcer des vœux perpétuels. Ceci fut toutefois refusé, car les vœux solennels sont réservés à celles qui vivent cloîtrées en tant que sœurs monastiques. Lors d'une conférence sur les vœux, le Père Triest a présenté le quatrième vœu comme une sorte de compensation à défaut de pouvoir prononcer des vœux solennels : « Par rapport à la plupart des sœurs cloîtrées, nous avons également le privilège de pouvoir prononcer un quatrième vœu, qui consiste à nous consacrer au service de notre prochain et d'être durant toute notre vie dans le service constant de la charité envers le prochain ».

Le Père Triest considère le service aux malades et aux pauvres comme une vocation noble, provenant de la Divine Providence et donc comme appel direct de Dieu. Sa lettre bien connue du Nouvel An 1828 aux Sœurs de la Charité commence par ces mots osés : « Or, sans audace, je dirai avec la sainte

Écriture : vous êtes les déesses sur la terre. Vraiment, vous représentez la puissance divine et sa prévoyance, car vous nourrissez les pauvres de Jésus-Christ. Vous faites descendre la manne pour les affamés, vous donnez à boire aux assoiffés ».

Dans le supplément de la Règle des Sœurs de la Charité, intitulé : « Traité des vertus et de la perfection de la vie religieuse », qui fut rajouté en 1833, le Père Triest décrit la vocation à soigner les malades comme suit : « Servir les malades est une estimable vocation. Par ce service vous devenez les coopératrices et les servantes de la Divine Providence pour les malades ». Et la remarque qui suivait toujours était que l'on

devait garder une préférence pour les plus pauvres parmi les malades.

Voici le résumé : servir et soigner les malades est en lien avec le cœur de notre vocation, que les frères et sœurs ont reçu de Dieu-même. Nous pouvons mentionner que cette vision semble aujourd'hui très logique, mais à l'époque du Père Triest c'était très innovant. Parce que le soin du prochain était souvent considéré comme un moyen sûr de gagner son ciel. La charité comme moyen de gagner son propre salut devient, chez Père Triest, la charité comme but en soi pour soigner le malade.



Des menottes pour enchaîner les aliénés, utilisées au Château de Gérard le Diable à Gand jusqu'à 1815, Musée Dr. Guislain, Gand

2. Voir, rencontrer et aimer Jésus dans le malade et suivre Jésus dans les soins aux malades

Un deuxième élément est que le Père Triest souligne fortement le fait que nous devons voir, rencontrer et aimer dans la personne malade, la Personne de Jésus Christ Lui-même. Il réfère à l'Évangile où Jésus dit : « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt. 25, 40). Le malade devient le point de rencontre avec le Christ vivant. Dans son encyclique « Deus Caritas Est », le Pape Benoît XVI qualifiera également cela comme la caractéristique la plus typique de la charité, lorsqu'il décrit la différence entre la philanthropie et la charité. L'attitude ultime de la charité est l'amour et au cœur de la charité se trouve la rencontre avec Jésus.

Cette vision revient aussi chez le Père Triest comme un fil rouge dans ses descriptions de la façon dont on doit soigner les malades. Dans la règle nous entendons : « Les Sœurs se souviendront qu'elles sont les servantes des pauvres et que leur fin principale est d'honorer Jésus-Christ, Le servant spirituellement et corporellement dans la personne des indigents, des malades mentaux et physiques. »

Dans le « Traité des vertus » déjà évoquée, le Père Triest écrit « De plus, vous devez vous rappeler que vous servez Jésus-Christ dans les malades, et que c'est Lui qui reçoit comme rendus à Lui, tous les secours que vous rendez à ses membres souffrants. Nous devons envisager les malades avec une humble vénération, comme si nous avions présent Jésus-

Christ notre divin Sauveur qui souffre en eux. Si l'on venait à s'effrayer à la vue des plaies, il faudrait alors faire travailler cette foi vive de la présence et de la passion de notre Sauveur ».

Etroitement lié à cela, le Père Triest mentionne que nous devons soigner les malades en suivant l'exemple de Jésus. Il y a donc une double direction : voir Jésus dans les malades, et être nous-mêmes comme Jésus vis-à-vis des malades. « Tous ces pauvres que vous aidez, vous bénissent, et puisque vous voyez en eux le Christ souffrant, de la même façon ils voient en vous Jésus Christ, sauveur et consolateur. Oui, vous ne pourrez plus aisément personnifier le Christ qu'en aidant ces indigents qui sont dans la misère, qui portent la croix de la pauvreté, de la maladie et la nécessité, accablés qu'ils sont de fléaux et des malheurs. ... Soyez dignes de votre vocation par une vie irréprochable et une fidélité à votre sainte règle, car par votre service, vous êtes les représentantes de Dieu » (lettre de 1828 aux Sœurs de la Charité).

Père Triest accorde lui-même beaucoup d'importance à cette imitation directe du Christ, en s'identifiant à un berger, tel Jésus, pour ainsi montrer l'exemple en tout, instruire les autres et être serviable. Il va plus loin dans son service : « Je suis heureux de pouvoir, à l'exemple de Jésus-Christ, mon Maître, sacrifier pour vous mon repos, ma santé, et même ma vie » (sermon en 1802).



Psychiatrie Bujumbura, Burundi, 2011, photo Tim Dirven

3. Des soins pour le corps et l'esprit

Le Père Triest invitait ses frères et sœurs à soigner non seulement le corps, mais aussi l'esprit. « Dans le service des malades, c'est de ne pas faire uniquement attention à leurs maux corporels, mais de les conduire à leur divin médecin », lisons-nous dans son enseignement spécial, et dans la règle des Sœurs de la Charité, il invite les sœurs à donner « de temps en temps des paroles réconfortantes afin de les soulager ». Aujourd'hui, nous appelons cela une thérapie holistique.

Il a également fait le lien entre les bienfaits physiques de la miséricorde, qui sont néanmoins fortement exercés en soignant les malades et la force qu'ils ont de pouvoir leur secourir dans le spirituel, les élever à un niveau supérieur. En les soignant physiquement, nous donnons aux malades, en quelque sorte un avant-goût de la résurrection. Il l'exprime de manière si éloquente dans sa lettre du Nouvel An 1828. « Hélas, vous connaissez la situation des pauvres et des malades qui ne jouissent jamais d'une journée agréable, et pour qui le soleil se cache; tandis que les fleurs s'épanouissent pour les riches, la terre produit des chardons et des épines pour les pauvres malheureux qui sont privés du strict nécessaire, et ressemblent plutôt à des morts qu'à des êtres vivants. Donner à ces personnes la vie et leur donner des vêtements avec lesquels ils peuvent se couvrir, préparer des médicaments pour soigner leurs plaies si ce n'est pas pour leur guérir complètement, au moins les soulager, leur donner à manger pour satisfaire leur faim, leur donner

un lit ou le rafraîchir pour que leur corps meurtri et malade puisse s'y reposer, leur donner une vie plus agréable en soignant leur plaies malpropres, malodorantes et rongées, n'est-ce pas les ressusciter, les éloigner de la mort, leur apporter le soleil, créer un nouveau monde? »

Lorsque les malades peuvent ressentir que, malgré leurs maux, ils sont traités avec attention et amour, il s'agit pour eux d'un signe plein d'espérance et ils peuvent déjà goûter dans leur vie à la joie de la résurrection. S'occuper des malades, qui, dans la société de l'époque, étaient totalement négligés, était une mission très particulière pour le Père Triest et il voulait ainsi montrer à ces personnes que leur situation n'était pas désespérée. Après tout, lorsque la résurrection apparaît comme perspective, disparaît l'inéluctabilité et le désespoir. Résurrection veut justement dire, que malgré tout, il existe toujours une perspective d'espérance. Voilà ce que le Père Triest a voulu offrir par ses soins.



Home de la Vierge des Pauvres, Gatagara, Rwanda, 2014,
photo Gerbrand Van Uytvanck

4. Des soins sur mesure avec un visage

Lorsque les gens sont importants, on ne tombera jamais dans la routine, mais on devra toujours s'adapter à chaque nouvelle situation qui se présente et essayer de donner une réponse aux questions spécifiques de chaque personne. Ceci s'exprime dans le modèle de soins que le Père Triest dessine pour ses frères et sœurs. Cela devient un modèle de soins attentif aux détails. Nous allons faire le point sur les différents éléments qu'il aborde.

Dans son « Traité des vertus et de la perfection de la vie religieuse » (1833) il donne un aperçu des différentes vertus ou états d'esprit nécessaires pour soigner les malades, et il aborde également cela dans diverses conférences.

Les malades doivent tous être bien soignés **sans exception**. « Pour bien observer le vœu de servir les malades, il ne suffit pas de servir ceux-ci et pas les autres, de donner avec amour aux uns ce dont ils ont besoin et de servir les autres à moitié. Mais que vous soyez chargées de servir les malades, vous devez avoir pour chacun en particulier le même amour et la même attention pour tous leurs maux » (dernière allocution en 1836).

« Nous devons toujours conserver une grande **pureté de cœur** en servant les malades ; car nous devons prendre garde que l'esprit, ne soit éloigné par quelque pensée étrangère. Notre état nous mettant dans un engagement perpétuel de servir les malades, nous devons aussi tenir toujours notre cœur préparé à la prière et marcher toujours en la présence de Dieu » (Traité, n° 5). Pour le Père Triest il était

important que les frères et sœurs laissent toujours l'Amour de Dieu illuminer leur travail. Car il s'agit toujours de charité, et la charité trouve son origine dans l'agapè, l'Amour de Dieu.

« Nous irons vers les malades avec une **humble vénération**, comme si nous avions présent Jésus-Christ notre divin Sauveur qui souffre en eux. Si l'on venait à s'effrayer à la vue des plaies, il faudrait alors faire travailler cette foi vive de la présence et de la passion de notre Sauveur. Les personnes qui considéreront cette vérité avec les yeux de la foi, serviront les malades avec beaucoup de zèle et d'ardeur ; il est vrai que l'on éprouve une répugnance naturelle pour ces travaux qui coûtent à la nature ; mais la charité doit s'élever au-dessus de la nature ; c'est cette charité qui doit nous donner la force de bannir la tristesse, la répugnance et l'inquiétude que l'on pourrait éprouver dans le service des malades. **L'amour permet de déployer des forces que la nature ne peut nous donner**. Notre charité doit donc être sincère, sans feinte ; notre **affection** doit être remplie d'une véritable **tendresse** fraternelle, accompagnée de témoignages de **respect** et d'estime pour ceux que nous secourons ; nous rappelant sans cesse que nous servons Jésus-Christ dans ses membres, nous devons rendre service avec **joie**, avec **patience** et avec un cœur toujours disposé. C'est dans cet esprit de charité que nous devons servir les malades avec joie, les prévenir dans leurs nécessités, les consoler dans leurs peines et leur prodiguer tant de soulagements qu'ils soient forcés de

croire que nous les servons de tout notre cœur et avec un vrai désir de les consoler » (Traité, n° 6). Ici, nous avons toute une liste de qualités que les aides-soignants doivent développer dans la prestation de leurs soins. Il s'agit-là de douces qualités, qui fourniront justement la chaleur nécessaire dans les soins professionnels.

« La **patience** est une vertu très-nécessaire à qui soigne les malades. C'est Jésus-Christ qui doit nous donner le courage de supporter les difficultés et de vaincre les répugnances de la nature pour les malades. Nous devons donc nous armer de la pensée que c'est Jésus lui-même qui a patiemment souffert pour nous. Pour cette raison, nous ne devons point perdre courage, car nous n'avons pas encore versé notre sang comme le Christ l'a fait pour nous. Loin de nous donc, toute plainte et tout murmure, car par là nous perdons la patience chrétienne. Nous devons offrir à Jésus-Christ toute répugnance, toute impatience, toute incommodité qu'amène les soins des malades, pour l'expiation des péchés que nous avons commis » (Traité, n° 7). A nouveau, on souligne la **patience** que nous devons avoir lors des soins aux malades, particulièrement pour les patients compliqués et difficiles qui nous font si facilement perdre la patience.

Dans un numéro suivant, le Père Triest demande également de **prier pour les malades** que nous soignons. Il existe, en effet, plusieurs façons de secourir les gens : grâce à nos soins physiques et spirituels, en leur rendant service et en priant pour eux (Traité, n° 11).

Pour réaliser tout cela, le Père Triest a compris que nous ne pouvions pas seulement compter sur nos propres forces. Nous avons besoin de la grâce et de la puissance

de Dieu. C'est en beauté qu'il termine ses conseils pour développer des bons soins. « Qui veut se fier à ses propres forces, se trompe. Dieu retirera Sa main d'eux et ils seront relégués à leur impuissance. Mais par la prière, ils recevront tous les moyens nécessaires pour bien servir les malades, pour se sanctifier, pour montrer le bon exemple à son prochain » (Traité, n° 14).

Dans sa dernière conférence en 1836, le Père Triest donna encore quelques recommandations supplémentaires. Ce fut une répétition de ce qu'il avait si souvent exprimé auparavant. « Traiter tout le monde avec douceur et gentillesse. Essayer de servir et de faire plaisir le plus possible. Aider les malades et les pauvres avec le plus grand soin et avec la plus grande attention possible. Suppléer par votre douceur, par vos paroles et par vos réponses à ce qu'il vous est impossible de leur donner ou de faire. Éviter le moindre soupçon de dégoût en omettant de lui parler par mépris ou de venir à son aide en cas de nécessité ».

Dans la règle des Frères Hospitaliers, le Père Triest réfère à Saint Vincent de Paul, dont ils doivent rendre présent l'esprit en soignant les malades. « L'humilité, la douceur, la patience, la sobriété, l'obéissance, la pureté, la charité envers les pauvres et surtout l'amour de Dieu, le vrai amour du prochain et la miséricorde envers les membres affligés et malheureux du Christ sont autant de vertus que saint Vincent de Paul a constamment pratiquées selon l'esprit de Jésus-Christ. C'est à la pratique de ces mêmes vertus que doivent tendre avec un grand zèle tous les Frères de cette Congrégation de la Charité » (Première règle des Frères Hospitaliers, 1808).

5. Le souci du professionnalisme

Le professionnalisme était pour le Père Triest une conséquence naturelle de la charité. Lorsque nous aimons les gens, l'on tentera de les secourir du mieux que l'on peut et de prendre soin d'eux, donc de façon professionnelle. En son temps ce fut une approche totalement nouvelle, car beaucoup pensaient, jusque-là, que la charité n'avait point besoin de professionnalisme. En lien avec S. Vincent, qui donnait également à ses Filles de la Charité une formation professionnelle spécifique afin d'accroître leurs compétences de soins aux malades, nous savons que le Père Triest n'a pas ménagé ses efforts pour leur procurer des compétences professionnelles et les faire poursuivre les études.

Le professionnalisme avait, pour le Père Triest, un lien avec l'éducation, mais aussi avec l'amélioration de l'établissement où les malades étaient accueillis et le développement d'une bonne infrastructure.

Dans sa lettre du 17 juillet 1828, il écrivit aux magistrats de Gand pour un plus grand professionnalisme. « Étant donné que les deux établissements pour les malheureuses personnes démentes ont été à tel point améliorés grâce à vos soins et votre zèle, que nous ne pourrions jamais assez louer, que les malades sont en cours de rétablissement grâce aux médicaments nécessaires, je voudrais vous demander de nommer dans chaque maison un médecin qui pourrait chaque jour venir visiter les malades mentaux qui sont enfermés, et faire usage des moyens de la médecine afin d'améliorer l'état des malades. »

Dans de nombreuses lettres, il plaide pour l'amélioration des établissements, et tant pour les malades mentaux masculins que féminins, il cherche un encadrement plus approprié.

En 1829, il établit avec Dr. Guislain un règlement pour les instituts psychiatriques gantois qui formera la base pour les règlements suivants qui encadreront les soins des malades mentaux en Belgique. Voici pour illustrer quelques articles de ce règlement.

« Art. 1 : La préparation des repas se fera le plus possible de manière variée.

Art. 4 : Les Économes feront régner la plus grande propreté et la plus grande discipline dans tout l'établissement, et se feront remarquer par leur sens de la propreté en cette circonstance.

Art. 8 : Chaque jour avant l'arrivée du médecin, l'Économe fera une visite générale sur l'ensemble de l'institut afin de s'assurer de son état, cette ronde devant se faire plusieurs fois par jour et principalement avant de coucher.

Art. 16 : Les surveillants s'assureront, tôt le matin, que l'air frais entrera en suffisance dans le logement des malades, ouvrant le nombre nécessaire de portes et de fenêtres, et s'assureront également du fait que les moyens de purification d'air auront été appliqués avec soin.

Art. 23 : Les soignants seront ouverts au dialogue sans toutefois employer trop de mots, veilleront à toujours s'adresser au malade avec douceur, à ne jamais le contraindre de manière grossière ou impolie, ou à lui dire quelque chose qui pourrait lui être désa-



Un patient encore enchaîné à l'établissement de soins Sainte-Dymphne à Gingoog, Mindanao, Philippines, depuis peu rénové par les Frères de la Charité, photo Fr. René Stockman

gréable, à moins qu'une pareille attitude ne soit recommandée en vue de sa guérison. »

Et pour les personnes âgées au Biloque, où la situation était tout sauf rose, le Père Triest introduisit déjà en 1808 un règlement d'ordre intérieur, afin de veiller à ce que les soins s'améliorent et que l'ordre soit rétabli. Les articles suivants illustrent ce que la situation a dû être et comment le Père Triest a tenté, avec les premiers frères, de l'améliorer.

« Ils retireront leurs draps et ouvriront les fenêtres, et videront le seau hygiénique en le lavant soigneusement ; il est absolument interdit de jeter le contenu du seau par la fenêtre ou en d'autres lieux (art. 9). Chacun se lavera chaque jour à la pompe et se préparera au son de la cloche pour se rendre à la chapelle afin d'y faire la prière matinale, d'assister à la messe, après quoi ils pourront se rendre au réfectoire pour le petit déjeuner (art. 10). Personne ne peut pendant la journée ou la nuit se trouver au lit avec ses chaussures (art. 12). Le frère supérieur indiquera une fois par semaine qui doit débarrasser la table après le petit déjeuner, le repas du midi et du soir » (art.15).

Mise à part ces directives très pratiques, le Père Triest continue à se concentrer sur une approche plus holistique, et ceci se traduira dans les soins spirituels des personnes âgées. « Car le but poursuivi par les fondateurs de cette maison n'est pas de donner uniquement un secours physique, mais surtout des avantages spirituels afin que l'on puisse se préparer à la bienheureuse éternité » (art. 36).

Dans la règle que le Père Triest rédigea en 1823 pour les Frères de Saint Jean de Dieu, il donne en quelque sorte un bon résumé de sa perception du service aux malades. « Ils

doivent secourir malade, spirituellement et corporellement, et, autant que possible, veiller à ce qu'il reçoive à temps le Saint Sacrement des malades. Ils verront dans le malade la personne du Christ, car les œuvres qui ne sont pas destinées à Dieu, sont sans mérite. En tout ce qui est permis, ils doivent tenter de satisfaire le malade par la tendresse et la patience et ne jamais se plaindre chez des amis ou confrères de ce que le malade dit ou fait ou qu'il est impatient, mais au contraire, par de paroles douces et tendres essayer de gagner sa confiance. Ils ne pourront jamais effectuer des traitements sans l'autorisation ou permission du médecin, mais ils doivent attentivement et minutieusement veiller à l'heure à laquelle les médicaments doivent et peuvent être administrés ».

Conclusion:

Ce sont comme les cinq sépales d'une fleur que le Père Triest nous offre comme méditation afin de voir comment donner aujourd'hui des soins sur mesure tout en donnant un visage, et surtout de voir comment la charité peut continuer à être cette terre fertile de laquelle cette fleur pourra fleurir. Il s'agit là d'un défi permanent de traduire cela à aujourd'hui, mais nous pouvons appliquer sans trop de problèmes les ingrédients reçus pour cette fin. Le seul but est, comme il y a 200 ans, d'offrir aux personnes qui sont confiées à nos soins, de les traiter, soigner et accompagner de manière humaine, professionnelle et qualifiée. Le contexte a changé, mais le patient reste le même ainsi que l'aide-soignant, bien qu'équipé d'un plus grand bagage technique, est appelé à accomplir sa tâche plein d'amour et de façon professionnelle.